

DU COHABITATIONNISME DE L'OPINION

QUE NOUS APPREND la troisième cohabitation sur l'évolution des attitudes des Français à l'égard d'une pratique qui a transformé profondément le fonctionnement des institutions de la V^e République ? Les deux premières cohabitations avaient vu l'opinion publique se rallier à cette pratique¹. Quelle signification donner à ce ralliement à la lumière de la troisième ? Les Français ne sont-ils que réactifs face à des décisions prises par les responsables politiques, décisions qui entraînent la banalisation de la cohabitation, ou cette banalisation s'accompagne-t-elle chez eux d'une modification de la manière dont ils perçoivent et conçoivent le fonctionnement des institutions ?

83

Pour donner quelques réponses à ces questions, trois aspects seront plus précisément abordés concernant les attitudes des Français : l'acceptation de la pratique cohabitationniste, la répartition des pouvoirs entre les deux têtes de l'exécutif et la valorisation positive de la cohabitation.

L'ACCEPTATION DE LA COHABITATION

Les attitudes des Français à l'égard de la cohabitation ont été d'abord réactives. Il faut se souvenir qu'au départ les Français n'ont pas voulu

1. Voir, sur cette question notamment, Jérôme Jaffré et Olivier Duhamel, « La découverte de la cohabitation », in SOFRES, *L'État de l'opinion, clés pour 1987*, Paris, Éd. du Seuil, 1987 ; Gérard Grunberg, « Cohabitation et opinion publique », in *La France en politique*, Paris, Esprit, Fayard, Éd. du Seuil, 1988 ; Gérard Grunberg, « La deuxième cohabitation », in SOFRES, *L'État de l'opinion 1994*, Paris, Éd. du Seuil, 1994 ; Philippe Méchet, « Le retour inattendu de la droite », in SOFRES, *L'État de l'opinion 1998*, Paris, Éd. du Seuil, 1998, et Olivier Duhamel, « La cohabitation institutionnalisée », in SOFRES, *L'État de l'opinion 1999*, Paris, Éd. du Seuil, 1999. Les sondages utilisés dans le présent article ont été réalisés par la SOFRES.

Tableau 1. Souhait de retrait ou de maintien du président en cas de défaite législative

| | <i>Avant la première cohabitation (février 1986)</i> | <i>Avant la deuxième cohabitation (mars 1993)</i> | <i>Avant la troisième cohabitation (29 mai 1997)</i> |
|---|--|---|--|
| Souhaite que le président reste jusqu'à la fin de son mandat | 57 | 43 | 66 |
| Souhaite que le président démissionne | 30 | 47 | 29 |
| Sans opinion | 13 | 10 | 5 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

84

la cohabitation. Ils ne s'y sont ralliés qu'avec réticence, en 1986, et plus encore en 1993, lorsqu'il leur est apparu que le président ne démissionnerait pas de son plein gré et que l'opposition victorieuse n'avait pas l'intention de mener le combat pour tenter d'obtenir sa démission. Dans la période précédant la première cohabitation, entre septembre 1983 et février 1986, la part des Français réclamant la démission de François Mitterrand en cas de victoire de la droite aux élections législatives, est passée de 46 % à 30 % et la part de ceux qui au contraire souhaitaient son maintien de 42 % à 57 % (voir *tableau 1*). Au cours de la période qui a précédé la deuxième cohabitation, entre février 1992 et mars 1993, ces proportions ont varié respectivement de 61 % à 47 % et de 29 % à 43 %.

Il faut ainsi constater qu'à la veille des élections de 1993 une majorité relative des Français souhaitait encore la démission du chef de l'État. Nous ne disposons pas de données comparables pour la troisième cohabitation compte tenu de l'anticipation des élections législatives, mais, entre les deux tours de ces élections, 66 % des Français souhaitaient le maintien de Jacques Chirac tandis que 29 % souhaitaient son départ. Ce niveau élevé – le plus élevé des trois cohabitations – des opinions favorables au maintien du président est d'autant plus significatif que, contrairement aux deux cohabitations antérieures, les élections législatives avaient été anticipées par le président de la République. Jacques Chirac avait argué de la nécessité de faire confirmer par le suffrage universel son programme d'action, notamment à propos des enjeux européens. Une éventuelle défaite de son camp pouvait donc être

plus clairement portée à son débit. En outre, l'impopularité politique du président et du gouvernement, à la veille des législatives, étaient particulièrement élevées. Enfin, la cohabitation, si elle allait jusqu'à son terme, ne devait pas durer seulement deux années mais toute la durée d'une législature. La nature même de la cohabitation pouvait s'en trouver transformée aux yeux des Français. Dans ces conditions, le très fort cohabitationnisme de 1997 confirme largement la thèse de la banalisation. En effet, les deux expériences antérieures se sont passées sans conflits ni dysfonctionnements majeurs. En outre, alors que la première cohabitation avait été l'objet d'un débat institutionnel et la deuxième d'un court débat politique, à la veille de la troisième, l'opposition de gauche n'a pas réclamé le départ du président et Jacques Chirac n'a jamais évoqué l'hypothèse de son départ au cas où il perdrait les élections qu'il avait pourtant provoquées. Les Français, dans ces conditions n'ont pas souhaité une crise politique que la classe politique elle-même ne voulait pas. De ce point de vue, on peut donc affirmer que la banalisation de la cohabitation s'est encore accrue à l'occasion de cette troisième expérience.

85

Cependant, cette thèse de la banalisation, pour pertinente qu'elle apparaisse, ne suffit pas à expliquer pourquoi la progression du cohabitationnisme des Français n'a pas été régulière entre la première et la troisième cohabitation puisque c'est en 1993 qu'ils ont été les plus nombreux à réclamer le départ du président (47 % contre 30 % en 1986 et 29 % en 1997). Une seconde explication doit être ajoutée sous forme d'hypothèse. En 1986, comme en 1997, le président de la République exerçait son premier mandat tandis qu'en 1993 François Mitterrand était déjà président depuis douze ans. En 1997, Jacques Chirac n'était à l'Élysée que depuis deux ans et l'on peut penser que les Français ne souhaitaient pas voir mettre un terme à un mandat à peine entamé.

Outre ces hypothèses liées à la banalisation – il est normal que le président demeure en place, surtout s'il n'a pas achevé son premier mandat –, il nous faudra plus loin en envisager une troisième : Les Français ne se sont-ils pas ralliés à la cohabitation, non plus seulement en réaction à une situation imposée par les dirigeants politiques, mais à partir de leur propre analyse des caractéristiques positives intrinsèques de celle-ci ?

Ralliés à la cohabitation, les Français ne se sont pas pour autant convaincus de sa viabilité institutionnelle automatique. Ainsi, en avril

1986, une majorité d'entre eux estime que la cohabitation fonctionne bien, mais ils ne sont que 39 % à penser qu'elle ira jusqu'à son terme. Dès septembre de la même année, 75 % estiment qu'elle fonctionne bien, mais cette fois, une large majorité – 68 % – estime également qu'elle ira jusqu'à son terme. Entre les deux tours des élections législatives de 1997, ils ne sont à nouveau que 35 % à penser que la cohabitation pourra durer cinq ans mais, dès septembre 1997, 72 % pensent qu'elle durera jusqu'en 2002 et 75 % qu'elle fonctionne bien. Ceci montre que l'expérience doit être chaque fois recommencée. Le doute est la réaction première de l'opinion même si elle ne souhaite pas de crise politique et qu'elle juge dès le départ que les choses se passent bien. Elle juge sur pièces, ce qui a des effets en retour sur les « cohabitants » et, plus largement, sur le déroulement de la cohabitation elle-même : celle-ci doit être pacifique. L'unité de l'exécutif doit être préservée.

86

LA RÉPARTITION DES POUVOIRS ENTRE LES DEUX TÊTES DE L'EXÉCUTIF

Dès la première cohabitation, les Français dans leur majorité ont perçu que la cohabitation introduisait une modification centrale du fonctionnement des institutions. Désormais, le véritable chef de l'exécutif n'était plus le président de la République mais le chef du gouvernement. Cette évolution du régime, contraire à l'esprit des institutions voulues par le général de Gaulle, a entraîné une parlementarisation du régime dans l'acception westminsterienne du terme. Le chef de la majorité parlementaire devenait en effet la personnalité politique dominante au sein de la dyarchie du pouvoir exécutif. Ainsi, en 1986, 52 % des Français estiment que Jacques Chirac est le véritable chef de l'exécutif contre 31 % qui estiment que c'est François Mitterrand (voir *tableau 2*). En 1993, ces proportions sont respectivement de 58 % pour Édouard Balladur et de 29 % pour François Mitterrand. En 1998, elles sont de 57 % pour Lionel Jospin et 33 % pour Jacques Chirac. Si les Français ont perçu cette évolution, ils l'ont parfois appréhendée à travers le prisme de leurs orientations politiques personnelles. De ce point de vue, la comparaison des attitudes des personnes proches du Parti socialiste et de celles proches du RPR est éclairante.

Les proches du parti qui occupe le poste de Premier ministre sont très largement majoritaires à estimer que le véritable chef de l'exécutif est le chef du gouvernement, qu'il s'agisse de ceux du RPR en 1986 et

devait être le vrai chef de l'exécutif contre 36 % qui estimaient que ce devait être le Premier ministre. L'esprit originel de la V^e République soufflait encore sur l'opinion publique et les Français n'avaient pas encore fait l'expérience de la cohabitation. En 1993, la situation s'est inversée. 55 % contre 32 % estiment alors que c'est le Premier ministre qui doit être le véritable chef de l'exécutif. En 1997, après l'annonce des résultats des élections législatives, les proportions sont comparables : 58 % pour le Premier ministre et 37 % pour le président de la République. Il apparaît ainsi que, depuis la deuxième cohabitation, une majorité de Français ont assumé la modification centrale de la répartition des pouvoirs entre le président et le Premier ministre au bénéfice du second.

88 Ici également, et plus encore que pour la perception, l'orientation politique des personnes interrogées exerce une influence significative, moins pour affirmer un principe général de fonctionnement des institutions que pour réclamer que son camp exerce le pouvoir, quelle que soit la position qu'il occupe dans la dyarchie. Ainsi, en 1986, 82 % des proches du PS estiment que le véritable chef de l'exécutif doit être le président, mais ils ne sont plus que 16 % à le penser en 1997 quand le président est Jacques Chirac. De même, les proches du RPR sont 64 % à estimer que le Premier ministre doit être le véritable chef de l'exécutif en 1986 mais ils ne sont plus que 22 % dans ce cas en 1997. Il s'agit donc de positions politiques *ad hoc*. Cependant, en 1993, il faut noter que 38 % des proches du PS estimaient que le Premier ministre – alors Édouard Balladur – devait être le véritable chef de l'exécutif. Cette proportion relativement élevée peut être interprétée de deux manières. Ou bien une partie des sympathisants socialistes a véritablement modifié ses positions de principe sur le fonctionnement des institutions de la V^e République, ou bien l'affaiblissement de François Mitterrand a facilité la mise en cohérence de la réalité et des principes. Il faudrait pouvoir observer une quatrième cohabitation avec un président socialiste pour pouvoir trancher entre ces deux hypothèses. Mais nous n'en sommes pas encore là... Quant aux proches du RPR, il conviendra d'observer leurs opinions dans la période à venir pour voir si eux aussi, confrontés au déroulement d'une cohabitation qui ne leur était pas favorable, ont été plus nombreux à se convaincre de ses bienfaits au cours de son déroulement. Si les proches des deux partis qui ont occupé à la fois l'Élysée et Matignon depuis 1981 demeurent largement influencés par leurs propres orientations politiques dans leur jugement nor-

matif sur le fonctionnement de la cohabitation, il apparaît cependant que l'ensemble des attitudes des Français a évolué au cours de ces trois cohabitations vers une position favorable à la suprématie politique du Premier ministre.

DE LA BANALISATION À LA VALORISATION DE LA COHABITATION PAR LES FRANÇAIS ?

La banalisation de la cohabitation au niveau du fonctionnement des institutions a trouvé rapidement sa traduction en termes de valorisation positive dans les perceptions et les attitudes des Français. A partir du moment où le président acceptait la prééminence politique du nouveau Premier ministre et que celle-ci se traduisait dans les faits sans conflits majeurs, les périodes de cohabitation sont apparues aux Français comme des périodes positives pour le pays (voir *tableau 4*, page suivante).

89

Dès le mois de mai 1986, une majorité d'entre eux estimait que la cohabitation était positive pour la France. C'était le cas aussi bien des sympathisants socialistes que de ceux du RPR. Cette appréciation positive a duré pendant les trois périodes de cohabitation. Le niveau le plus élevé de réponses positives est donné en 1998. 66 % contre 23 % partagent alors cette opinion, dont 83 % des proches du PS et 63 % des proches du RPR.

Comment interpréter ces réponses ? S'agit-il seulement de la reconnaissance que la cohabitation s'est déroulée pacifiquement et que par conséquent le pays a profité de cet état de fait ou peut-on aller plus loin dans l'interprétation et penser que les Français ont voulu exprimer ainsi que la formule même de la cohabitation est bonne en soi, peut-être même préférable au fonctionnement « normal » des institutions qui exigeait que le président et le Premier ministre appartiennent au même camp politique ? Et peut-on de ce point de vue noter une évolution réelle depuis la première cohabitation ?

Une question posée à l'occasion de chacune des trois cohabitations permet de donner une première réponse à cette question. Il était demandé aux Français s'ils préféreraient que la cohabitation soit une parenthèse et qu'après la prochaine élection présidentielle on en revienne au fonctionnement habituel de la V^e République ou qu'elle ait des effets durables et qu'à l'avenir le fonctionnement des institutions ne soit plus comme avant (voir *tableau 5*, page 91).

Tableau 4. « Estimez-vous que la période de cohabitation est plutôt positive ou plutôt négative pour la France ? »

| | <i>Ensemble</i> | <i>Proches du PS</i> | <i>Proches du RPR</i> |
|-----------------|-----------------|----------------------|-----------------------|
| Mai 1986 | | | |
| Plutôt positive | 51 | 50 | 62 |
| Plutôt négative | 29 | 32 | 22 |
| Sans opinion | 20 | 18 | 16 |
| Septembre 1986 | | | |
| Plutôt positive | 56 | 55 | 67 |
| Plutôt négative | 28 | 29 | 19 |
| Sans opinion | 16 | 16 | 14 |
| Mai 1993 | | | |
| Plutôt positive | 55 | 60 | 60 |
| Plutôt négative | 28 | 28 | 29 |
| Sans opinion | 17 | 12 | 11 |
| Juillet 1993 | | | |
| Plutôt positive | 55 | 55 | 67 |
| Plutôt négative | 30 | 29 | 24 |
| Sans opinion | 15 | 16 | 9 |
| Septembre 1997 | | | |
| Plutôt positive | 57 | 76 | 38 |
| Plutôt négative | 31 | 16 | 54 |
| Sans opinion | 12 | 8 | 8 |
| Octobre 1998 | | | |
| Plutôt positive | 66 | 83 | 63 |
| Plutôt négative | 23 | 11 | 25 |
| Sans opinion | 11 | 7 | 12 |

Pour la première fois, nous observons une évolution régulière de la première à la troisième cohabitation. Les partisans de la parenthèse sont très majoritaires en 1986, ils le sont à peine en 1993 et ils sont nettement minoritaires en 1998. A cette date, l'inversion des positions est ainsi clairement réalisée. La majorité des Français souhaite que la coha-

Tableau 5. « Souhaitez-vous que la cohabitation soit une parenthèse et qu'après la prochaine élection présidentielle on en revienne au fonctionnement habituel de la V^e République, ou qu'elle ait des effets durables et qu'à l'avenir le fonctionnement des institutions ne soit plus comme avant ? »

| | <i>Octobre 1987</i> | | <i>Juillet 1993</i> | | <i>Octobre 1998</i> | |
|----------------|-------------------------|----------------------------|-------------------------|----------------------------|-------------------------|----------------------------|
| | <i>paren- thèse</i> | <i>effets durables</i> | <i>paren- thèse</i> | <i>effets durables</i> | <i>paren- thèse</i> | <i>effets durables</i> |
| Ensemble | 56 | 33 | 46 | 40 | 36 | 51 |
| Proches du PS | 51 | 42 | 49 | 37 | 29 | 60 |
| Proches du RPR | 65 | 31 | 61 | 31 | 46 | 46 |

91

bitation ait des effets durables sur le fonctionnement des institutions. Quelle que soit l'interprétation que l'on puisse donner à cette évolution, la cohabitation paraît présenter à leurs yeux certains avantages par rapport à la « norme » du fonctionnement du régime.

En 1988, à l'issue de la première cohabitation, alors que 57 % des Français donnaient encore leur préférence au fonctionnement gaullien des institutions, le même sondage montrait que 46 % des personnes interrogées pensaient que « la cohabitation a eu des effets positifs car elle a permis un bon équilibre du pouvoir » contre 38 % qui pensaient qu'elle avait eu des effets négatifs « car elle a installé la division au sommet de l'État ». Donc, à un moment où les Français formulaient encore en majorité le souhait de la parenthèse, près de la moitié d'entre eux pensaient que le facteur positif de l'équilibre des pouvoirs l'emportait sur le facteur négatif de la division au sommet, c'est-à-dire que la cohabitation avait finalement comporté plus d'avantages que d'inconvénients.

Les évolutions des proches du PS et du RPR ont été dans le sens général, mais les premiers, dès le départ beaucoup plus nombreux que les seconds à privilégier les effets durables, ont été ceux qui, de tous les électors, ont le plus nettement inversé leurs positions. En 1998 ils n'étaient plus que 29 % à se prononcer en faveur de la parenthèse. Mais les proches du RPR, même s'ils demeurent comme en 1986 les plus fermes partisans d'un retour à la « normale », ont eux aussi évolué vers le souhait que la cohabitation ait des effets durables. Le fait que les proches du RPR se partagent en 1998 par moitié sur cette question

*Tableau 6. Évolution des cotes de popularité
du président de la République et du Premier ministre
pendant les périodes de cohabitation*

| <i>Date</i> | <i>Président</i> | | <i>Premier ministre</i> | | <i>Écart</i> |
|--------------|------------------|----|-------------------------|----|--------------|
| Avril 1986 | 56/39 | FM | 57/33 | JC | -1 |
| Octobre 1986 | 61/34 | FM | 58/37 | JC | +3 |
| Avril 1987 | 54/40 | FM | 44/59 | JC | +10 |
| Octobre 1987 | 60/34 | FM | 43/51 | JC | +17 |
| Avril 1988 | 59/38 | FM | 43/53 | JC | +16 |
| Avril 1993 | 39/58 | FM | 73/17 | EB | -34 |
| Octobre 1993 | 40/57 | FM | 67/30 | EB | -27 |
| Avril 1994 | 39/57 | FM | 53/44 | EB | -14 |
| Octobre 1994 | 42/55 | FM | 58/39 | EB | -16 |
| Avril 1995 | 35/60 | FM | 45/54 | EB | -10 |
| Juillet 1997 | 52/46 | JC | 66/31 | LJ | -14 |
| Janvier 1998 | 53/44 | JC | 54/43 | LJ | -1 |
| Juillet 1998 | 52/45 | JC | 63/35 | LJ | -13 |
| Janvier 1999 | 54/44 | JC | 63/35 | LJ | -9 |
| Juin 1999 | 54/43 | JC | 63/34 | LJ | -9 |

92

montre que la ligne de force de l'opinion traduit un changement profond des attitudes des Français à l'égard du fonctionnement des institutions de la V^e République.

Cette interprétation permet de formuler une hypothèse sur la signification des évolutions des cotes de popularité comparées du président et du Premier ministre au cours des trois cohabitations (voir *tableau 6*).

Lors de la première cohabitation, les divers instituts de sondage ont montré dès l'automne 1986 que la popularité du président de la République était nettement supérieure à celle du Premier ministre et cette situation a duré jusqu'à la veille des élections de 1988. En avril 1988, la cote d'avenir Sofres du président s'élevait à 59 % de réponses positives et celle du Premier ministre à seulement 43 %. Lors de la deuxième cohabitation, dès avril 1993, la cote de popularité du Premier ministre s'élevait à 73 % contre 39 % au président François Mitterrand. Malgré un rétrécissement régulier de cet écart, la cote d'Édouard Balladur demeura

toujours nettement supérieure à celle de François Mitterrand. Lors de la troisième cohabitation, un phénomène nouveau s'est produit : les cotes de popularité du président et du Premier ministre ont été toutes les deux élevées, et ce phénomène s'est prolongé jusqu'à aujourd'hui, même si la cote du Premier ministre a souvent été supérieure à celle du président. Entre le début de l'année 1999 et les élections européennes de la même année, on assiste même à un « recouplage » des deux cotes de popularité, comme si les Français ne se sentaient plus obligés de choisir entre les deux têtes de l'exécutif, mais qu'au contraire ils voulaient marquer ainsi qu'ils sanctionnent positivement la bonne marche de la cohabitation. Il est vrai que le conflit du Kosovo a pu renforcer ce phénomène. Même après la défaite de la droite aux élections européennes de 1999, la cote de popularité du président, malgré une chute importante, est demeurée positive chez tous les instituts de sondage. Et les Français sont demeurés attachés à la poursuite de la cohabitation. Tout se passe comme si les Français, désormais partisans de la cohabitation, et non plus seulement ralliés à elle, ne percevaient plus de conflit central entre les deux têtes de l'exécutif.

93

En outre, tandis que les socialistes avaient dès le début caractérisé positivement les deux premières cohabitations, au début de la troisième, les proches du RPR, confrontés pour la première fois à une situation de ce type, n'étaient que 38 % à partager cette appréciation positive. Or, en octobre 1998, cette proportion s'inversait. Ils étaient alors 63 % contre 25 % à valoriser positivement cette troisième cohabitation. Les sympathisants gaullistes semblaient à leur tour ralliés à la cohabitation.

On peut dès lors penser qu'aujourd'hui l'opinion publique ne prend pas seulement son parti de la cohabitation mais qu'elle lui trouve de solides avantages, ce qui a fait dire à Olivier Duhamel que la cohabitation est désormais institutionnalisée. Quelle signification donner à une telle affirmation ? Peut-on penser que dorénavant les Français préféreraient que la cohabitation soit la seule modalité de coexistence entre un président et un Premier ministre ? En l'absence de données sur cette question, il est difficile de l'affirmer. En effet, nous ne disposons pas de résultats à une question du type : « Dans l'absolu, préférez-vous que le président et le Premier ministre appartiennent au même camp politique ou aux deux camps opposés ? » Le fait que les Français souhaitent voir la cohabitation produire des effets durables peut avoir plusieurs sens : la pacification des conflits politiques entre la gauche et la droite en géné-

ral, la réduction durable des pouvoirs du président et la « gouvernementalisation » des institutions, l'existence de contre-pouvoirs plus importants, la bonne entente entre le président et le Premier ministre quelles que soient leurs étiquettes politiques respectives... ou bien la cohabitation systématique. On ne peut aller plus loin sur cette question. La seule preuve tangible d'une volonté claire de cohabitation serait que les Français, en 2002, élisent un président de droite et une majorité de gauche ou l'inverse. Or une telle éventualité, sans être impossible, est peu probable. En admettant même que les Français chérissent la cohabitation, il serait étonnant qu'une forte partie des électeurs de chaque camp votent volontairement pour le camp adverse à l'un des deux scrutins, législatif ou présidentiel, dans le seul but de reconduire une cohabitation. Et il est peu probable également que l'actuel chef du gouvernement préfère ne pas participer à l'élection présidentielle et présente un candidat au profil délibérément cohabitationniste, une sorte de Jules Grévy de la V^e République, face à un Jacques Chirac qui adopterait éventuellement le même profil. Seule une telle situation pourrait créer non pas nécessairement une cohabitation, mais un abaissement du pouvoir présidentiel tel que les situations de cohabitation et de non-cohabitation ne se différencieraient plus que faiblement. Il n'est d'ailleurs pas certain que tel soit le vœu des Français. Ceux-ci se satisfont très bien de la cohabitation et des inflexions qu'elle entraîne dans le jeu politique. Ils souhaitent probablement le maintien de relations pacifiques au niveau de la dyarchie et d'un certain équilibre des pouvoirs. Souhaitent-ils pour autant une cohabitation éternelle, il serait hasardeux de l'affirmer. Aiment-ils la cohabitation pour elle-même ou pour ce qu'ils souhaiteraient trouver dans le fonctionnement « normal » de nos institutions ? Des différentes options souvent proposées de modification des institutions ou de leur fonctionnement, un rééquilibrage durable des pouvoirs au bénéfice du chef du gouvernement semblerait plus adapté à ces souhaits que l'institution d'un véritable régime présidentiel où l'affrontement entre le Parlement et le président pourrait être permanent. Pour y parvenir, il faudrait que le prochain président de la République renonce, même s'il en a les moyens politiques, à représidentialiser le régime de la V^e République. Ce serait la seule alternative à une modification des institutions visant à supprimer les effets pervers de l'évolution du fonctionnement de nos institutions.

R É S U M É

La troisième cohabitation permet de confirmer la banalisation de cette pratique aux yeux des Français mais aussi de mesurer les évolutions qui se sont produites depuis 1986 dans la manière dont ils la jugent. Si rien ne permet de dire qu'ils préfèrent la cohabitation à la pratique originelle des institutions, il apparaît en revanche qu'ils sont de plus en plus nombreux à lui trouver des vertus et à ne pas souhaiter un retour pur et simple à la pratique institutionnelle antérieure. Ils considèrent comme souhaitable que, dans cette configuration institutionnelle particulière, ce soit le Premier ministre qui ait la primauté politique au sein de la dyarchie.